



## COMMENT NOUS REJOINDRE

### CONDITIONS D'ADHESION.

Toute personne civilement responsable, majeure, sans distinction de sexe, de race, ni de religion, **mais croyant en Dieu**, peut demander son adhésion à l'Ordre des Veilleurs Du Temple – Militia Templi.

L'Ordre des Veilleurs Du Temple vivant en conformité avec les lois du pays qui l'héberge, chaque candidat devra fournir un extrait de son casier judiciaire, pour la France, ou l'équivalent pour les pays hors de France.

### MODALITES.

Si vous désirez adhérer, vous voudrez bien nous faire parvenir par e-mail ([contact@ovdt.org](mailto:contact@ovdt.org)), votre demande de Dossier d'Adhésion, en **nous précisant votre adresse postale**. Vous recevrez, dans les meilleurs délais, votre Dossier d'Adhésion et une fois dûment complété, accompagné des pièces demandées et de votre règlement financier, vous le ferez parvenir par la poste à :

Le Dossier d'Adhésion de chaque candidat, reçu dans les bureaux de la Commanderie Générale est examiné avec attention et une réponse à cette demande est faite dans un délai de 60 jours à compter de la réception des documents.

Enfin, l'inscription est confirmée au nouveau Membre par l'envoi de sa carte d'adhérent, l'indication de la Province à laquelle il est affilié, son premier Cahier d'Enseignement, ainsi que divers documents.

**O. V. D. T.**  
**Boîte Postale 5005**  
**34032 Montpellier cedex 01**  
**France**